

Conseil Municipal

Séance du lundi 24 septembre 2018 à 20h00

Compte-rendu sommaire des délibérations

Le Conseil Municipal de PLONEOUR LANVERN s'est réuni en Mairie le lundi 24 septembre 2018 à 20h00, sous la présidence de **Josiane KERLOCH**, Maire, sur convocation adressée le mardi 18 septembre 2018 aux élus.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de **Pierre GLOANEC** (procuration à **Josiane KERLOCH**), **Jean MORVAN** (procuration à **Thierry LE GALL**), **Michel CANEVET** (procuration à **Martine OLIVIER**), **Anne Laure DELPECH** (procuration à **Jean François LE BLEIS**), **Marie Aude GOBRY** (procuration à **Joëlle TYMEN**), **Maëlle BESCOND** (procuration à **Christine COUROT**) et **Thomas HERVIEUX**.

Secrétaire de séance : **David LE TALLEC**.

→ **Questions supplémentaires :**

- **Echange de terrains au Veuz**
 - **Convention entre le Conseil Départemental et la Commune pour l'occupation de locaux à la crèche par la PMI**
- Accord du Conseil Municipal pour ces ajouts à l'ordre du jour**

1 – Commission de l'aménagement et du cadre de vie

1-1 Fixation de la redevance d'occupation du Domaine Public pour GrDF

Sur proposition de Brigitte STEPHAN, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de valider, comme chaque année, le montant de la redevance pour 2018, qui sera de 1322€, en application du taux maximum, tel que défini par le décret du 25 avril 2007.

1-2 Haut Pays Bigouden : Rapport d'activités du service Eaux Usées

Thierry LE GALL a présenté les éléments de synthèse concernant le rapport sur l'assainissement (collecte et traitement des eaux usées, collectif et non collectif) élaboré par le délégataire, la Société SAUR France, pour l'année 2017, et par la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, collectivité compétente. Le Conseil Municipal a pris acte de cette communication.

1-3 Haut Pays Bigouden : Rapport d'activités du service Eau Potable

René LE BOENNEC a présenté le rapport portant sur le prix et la qualité des services proposés sur le territoire communal concernant l'eau potable pour l'année 2017, par la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, dorénavant compétente. Le Conseil Municipal a pris acte de cette communication.

1-4 Haut Pays Bigouden : Rapport d'activités du service Déchets

Thierry LE GALL a présenté le rapport portant sur le traitement et la collecte des déchets, services proposés sur le territoire communal par la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, pour l'année 2017, collectivité compétente. Le Conseil Municipal a pris acte de cette communication.

1-5 Rapport annuel d'activités : bilan annuel du contrat de maintenance de l'éclairage public sur la Commune, pour 2017

Sandra PEREIRA, rapporteur, a présenté la synthèse des éléments de présentation du bilan d'activités 2017 de la société CITEOS, qui exploite le réseau d'éclairage public sur la Commune. Le Conseil Municipal a pris acte de cette communication.

1-6 Dénomination d'un hameau

Sur proposition de Huguette DANIEL, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé la dénomination « Kerruc Vian » pour un hameau situé sur le secteur de Kerruc et a autorisé Mme le Maire à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

1-7 Acquisition d'un terrain appartenant à Monsieur Veillon par la Commune

Sur proposition de David LE TALLEC, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé l'acquisition d'une partie de terrain appartenant à Monsieur Veillon, Rue Jules Ferry, terrain bordant la propriété LE GALL, déjà acquis. Partie de terrain de la parcelle AC 539 pour une surface d'environ 200m², pour 25€ du m², hors frais annexes, afin de compléter sa réserve foncière sur ce secteur et de permettre à terme d'envisager une opération de réaménagement d'urbanisme et a autorisé Mme le Maire à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

1-8 Acquisition d'un terrain appartenant à Monsieur Quiniou par la Commune

Sur proposition de Martine OLIVIER, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé l'acquisition d'une partie du terrain appartenant à Monsieur Quiniou, route de Quimper, partie de terrain de la parcelle AE 428, d'une surface d'environ 300m², pour 50€ du m², hors frais annexes, notamment de bornage, afin de permettre la réalisation d'un parking sur la route de Quimper et a autorisé Mme le Maire à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

1-9 Obligation d'égagement par les particuliers

Pierre DRAOULEC, rapporteur, rappelle que la Commune est régulièrement confrontée à des difficultés inhérents au fait que les propriétaires n'égagent pas les arbres et arbustes sur leurs propriétés, notamment lorsqu'elles sont situées en bordure de voie communale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé Mme le Maire à prendre toutes mesures, dans le cadre de ses pouvoirs de police, afin d'imposer ou de facturer ces élagages qui posent souci, notamment sur le maintien en l'état des dispositifs d'électricité ou de téléphones.

1-10 Arrêt de car au Veuz pour le transport scolaire

Huguette DANIEL, rapporteur, indique que, suite à nos quatre délibérations, du 29/06/2015, puis du 21/12/2015, du 26/09/2016, et enfin du 19/12/2016, pour la mise en œuvre de ce dossier, le notaire nous demande de prendre une nouvelle délibération autorisant l'échange, en spécifiant les parcelles échangées et la valeur de chaque immeuble échangé.

Le Conseil Municipal, à la majorité (3 abstentions, Roland JAOUEN ne participant pas au vote), a confirmé l'échange de parcelle entre la Commune de Plonéour-Lanvern, section YD n° 480 pour une contenance de 13 m² et la parcelle section ZT 242 pour une contenance de 685 m² avec le GFA la Minée et a décidé, compte tenu de la valeur des parcelles pouvant être estimée à 0,50€ le m², de faire un échange sans soulte, sollicité par le GFA la Minée au départ.

2 – Commission de la vie scolaire et sociale

2.1 Point sur la rentrée scolaire 2018-2019

Sur le rapport de André QUEAU, le Conseil Municipal a pris acte des éléments d'information sur la rentrée scolaire à PLONEOUR LANVERN.

2.2 Allocations scolaires et prestations parascolaires pour l'année 2018-2019

Sur la proposition de Christine COUROT, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, les diverses allocations pour l'année scolaire 2018/2019 et de prendre en charge les frais de transport occasionnés par les spectacles à Pont l'Abbé et à Plozevet.

2.3 Transport scolaire 2018-2019

Sur la proposition de Joëlle TYMEN, le Conseil Municipal a fixé, à l'unanimité, le montant des participations familiales pour l'année scolaire 2018/2019 sachant que le transport s'effectue sur 4 jours : soit 56€ par trimestre pour le premier enfant, 37,40€ pour le deuxième enfant, 18,70€ pour le troisième enfant, selon l'application de l'abattement 1/3 2/3, et la gratuité du transport à partir du quatrième enfant.

Les particuliers autres que les élèves subventionnés peuvent emprunter les cars de transport scolaire moyennant un forfait de 13€ pour 20 jours d'utilisation.

Pour les élèves du secondaire, usagers du transport scolaire, il a été décidé d'allouer une aide aux familles de 17€ pour les élèves fréquentant les établissements de PONT L'ABBE, 33€ pour les élèves scolarisés à QUIMPER, POULDREUZIC ou PLOZEVET.

2.4 Subvention au réseau d'aides aux élèves en difficulté (RASED)

Sur la proposition de Maire Lise DANIEL, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de financer l'organisation de ce service à hauteur de 2€ par enfant scolarisé en école élémentaire, soit une somme

forfaitaire pour l'année scolaire en cours de 426€, sachant que sont mis à disposition des locaux dans l'école élémentaire pour le fonctionnement du RASED et a autorisé Mme le Maire à mandater les sommes correspondantes.

2.5 Convention entre la CCPBS et la Commune pour la pratique de la natation scolaire à la piscine AQUASUD

Sur proposition de Erell LE BERRE, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité :

- de renouveler la convention avec la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud suivant les modalités financières telles que présentées,
- d'autoriser Mme le Maire à signer cette convention.

2.6 Allocations scolaires et prestations parascolaires : attributions d'aides municipales

Sur proposition de Claude KERDRANVAT, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à verser les subventions validées au titre de diverses allocations individuelles.

2.7 Convention d'occupation avec le Conseil Départemental pour la PMI à la Crèche

Sur proposition de Christine COUROT, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser Mme le Maire à signer la convention telle que proposée avec le Conseil Départemental pour l'occupation de locaux au sein de notre crèche.

3 - Commission de la vie locale

3.1 Subventions aux associations et organismes divers

Sur proposition de Joëlle TYMEN, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'attribuer les subventions et participations suivantes :

- . ADAPEI : 32€
- . AFIDESA : 970€
- . Association des paralysés de France : 32€
- . Association des trois résidences : 32€
- . Associations des Bibliothèques sonores : 32€
- . Amicale des donneurs de sang du Pays Bigouden : 32€
- . Entr'aide cancer en Finistère : 32€
- . Enfance et famille d'adoption : 32€
- . France Alzheimer : 32€
- . Association les petits bonheurs : 32€
- . Association les parents d'enfants handicapés Championnet : 32€
- . VMEH : 32€
- . Compagnie des Archers Bigoudens : 97€
- . Club Athlétique Bigouden : 881€
- . Club Cycliste Bigouden : 187€
- . Handball Club Bigouden : 599€
- . Les nageurs bigouden : 703€
- . Rama tha boxing gym : 22€
- . Pont L'Abbé Basket Club : 253€
- . Handisport Cornouaille Quimper : 60 €
- . Handisport Club Léonard : 45€
- . Fondation du Patrimoine : 100€
- . Union départementale des DDEN du Finistère : 50€

- . Radio Kerné : 115€
- . Histoire d'écrire : 250€ (subvention exceptionnelle dans le cadre de la fête de la lecture).

3.2 Participation au financement du poste de surveillance de plage – TREGUENNEC

Sur proposition de Marie Lise DANIEL, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de participer à hauteur de 1700€ à l'installation du poste de secours de la plage de Kermabec, au profit de la Commune de TREGUENNEC.

3.3 Tarif d'occupation des locaux communaux et renouvellement de bail précaire

Sur proposition de David LE TALLEC, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de fixer le tarif d'occupation de nos locaux sportifs, par le Collège LAENNEC de Pont-l'Abbé, à 8€ de l'heure et

d'autoriser Mme le Maire à signer la convention à intervenir et de renouveler le bail précaire du hangar de Cruguel à COMBRIT, propriété communale, pour une redevance d'occupation annuelle fixée à 1500€.

4 – Commande publique

4.1 Marchés à procédure adaptée

Eric LEOST, rapporteur, a rendu compte des marchés passés en procédure adaptée.

5 – Commission des finances et de l'administration générale

5.1 Décision Modificative n° 2 sur le Budget Général

Sur proposition de Danielle DAGUERRE, le projet de décision modificative n° 2 du budget général pour l'exercice 2018 a été adopté, à la majorité (4 abstentions), par le Conseil Municipal. Cette DM2 s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 13.500€ dont + 10.000€ pour la section de fonctionnement et + 3.500€ pour la section d'investissement.

5.2 Mandats spéciaux

Sur le rapport de Danielle DAGUERRE, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'octroyer un mandat spécial à Christine COUROT, Thierry LE GALL et Eric LEOST pour représenter la Commune au congrès annuel des Maires et des Présidents d'EPCI 2018, à PARIS du 20 au 22 novembre.

5.3 GCSMS Hôtel Dieu : validation du projet de reconstruction de la cuisine centrale

Sur proposition de Jean François LE BLEIS, le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, de valider le projet de reconstruction de la cuisine centrale de l'Hôtel Dieu sur un site extérieur à l'hôpital.

5.4 Modification du tableau des emplois

Sur proposition de Martine OLIVIER, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé la modification proposée du tableau des emplois de la Commune.

5-5 Garantie d'emprunt au profit de l'OGEC Notre Dame de Bon Secours

Sur proposition de Jean François LE BLEIS, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'accorder la garantie communale pour un dossier présenté par l'OPAC de Quimper Cornouaille afin d'aider au financement de 22 logements au lotissement à Kersulec et a autorisé Mme le Maire à signer les documents à venir à titre de garant, portant sur un montant global de 2 020 004€, réparti sur 4 emprunts (PLAI, PLAI Foncier, PLUS et PLUS Foncier), souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

5-6 Convention d'adhésion communautaire au service de protection des données (RGPD) du Centre de Gestion

Sur proposition de Pierre DRAOULEC, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité (Roland JAOUEN ne participant pas au vote), dans le cadre de l'obligation pour toutes les collectivités territoriales et établissements publics de désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD), en application du règlement européen sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, d'adhérer au service, tel que proposé par la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, avec le Centre de Gestion pour 3 ans et a autorisé Mme le Maire à signer la convention correspondante.

Fait à PLONEOUR LANVERN et affiché en Mairie le 26 septembre 2018

Mme le Maire,

Josiane KERLOCH